

Ecole maternelle de CHAMPDÔTRE



Inscriptions des enfants nés en 2021 et 2022 pour la rentrée 2024/2025

Communes de CHAMPDÔTRE et PONT

Jusqu'au 1^{er} juin 2024

Sur rendez-vous

1/ SE RENDRE A LA MAIRIE DE CHAMPDOTRE OU DE PONT POUR PROCEDER A L'INSCRIPTION PREALABLE, afin d'obtenir une attestation d'inscription scolaire **en se munissant de la carte d'identité du parent déclarant et du livret de famille**

<p>Mairie de Champdôtre 42 grande rue (03 80 77 10 33)</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Le Lundi : de 13h30 à 15h00</p> <p>Le Mercredi : de 10h00 à 12h00</p> <p>Le Jeudi : de 16h00 à 18h30</p>	<p>Mairie de Pont 7 grande rue (03 80 39 46 54)</p> <p>Horaires d'ouverture :</p> <p>Le lundi : de 9h00 à 13h00</p> <p>Le mercredi : de 14h00 à 18h00</p>
--	---

2/PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC MADAME FOREST Géraldine, LA DIRECTRICE DE L'ECOLE AU

03 80 39 45 10

06 86 70 16 49

ec-el-champdotre-21@ac-dijon.fr

3/ VENIR A L'ECOLE à la date et à l'heure du rendez-vous fixé

Ecole primaire – 40 grande rue – 21130 Champdôtre

DOCUMENTS À APPORTER À L'ÉCOLE :

- L'attestation d'inscription remise par la mairie
- Le livret de famille
- Le carnet de santé avec les vaccinations à jour

